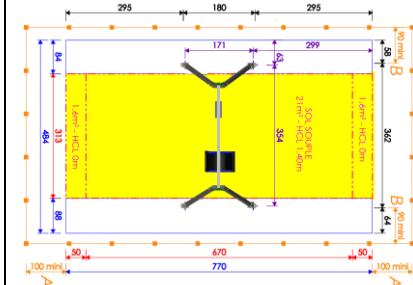
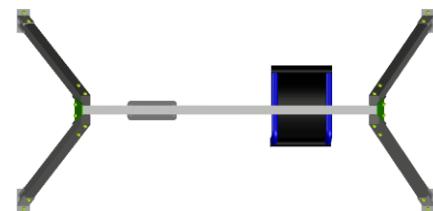


Balançoire réf: M-Port2BC

Portique balançoire
PMR : Port2BC

Espace de relaxation et de stimulation vestibulaire.



Le système vestibulaire a pour objet de stabiliser la scène visuelle pendant un mouvement et/ou déplacement de la tête et/ou du déplacement du corps. Il réglemente le sens du mouvement et de l'équilibre, c'est ce qui nous permet de situer notre corps dans l'espace, ses déplacements et ceux de notre entourage. Les mouvements rotatifs, les balancements, et tournoiement apportent une grande stimulation vestibulaire au cerveau, l'a aidant ainsi à mieux organiser et traiter les informations sensorielles, contribuant ainsi à l'équilibre.

Cette balançoire nécessite le respect de la norme EN1177 et EN1176-2 annexe A. Elle nécessitera la mise en œuvre d'un sol souple pour une hauteur de chute libre de 1m40 sur une surface de 21m2. Sauf zone HCL 0m. Dans le sens du mouvement, une distance de 1 mètre minimum devra être respectée entre cette zone amortissante et le grillage. Dans le sens qui n'est pas celui du mouvement, une distance minimale de 0,90m devra être respectée entre l'extrémité du poteau et le grillage.

Stimulation vestibulaire



Ce portique renforcé comporte un siège pour personne handicapée et également une assise de balançoire plus longue que le standard pour enfants.



Découvrir en vidéo :

<https://youtu.be/ffXxWop6s2k>

Balançoire PMR pour personnes et enfants handicapés. Poteaux en aluminium renforcé, traverse en acier galvanisé. Assise de balançoire PMR à partir de 4 ans, largeur 40cm. Hauteur du portique : 2m33 sur la poutre, 2m25 sous poutre. Veillez à respecter cette hauteur afin que l'assise arrive à environ de 48 à 53 cm selon la tranche d'âge des utilisateurs. **Livré avec son certificat de conformité européenne En 1176-2**

